

ALGERIE TELECOM SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE

REF : DOT/SDT/DEP/RA/006/2024

Relizane : 07/08/2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS
RELIZANE

A

MONSIEUR, NAIR Aziz
Adresse : Relizane

Objet : 1^{ère} Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°90/2022 ayant pour objet la réalisation des travaux de raccordement d'abonnés , et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux ODS N°115&116 DU 01/07/2024, travaux de raccordement d'abonnés PSTN & FTTH :

A travers région de Relizane, il a été constaté :

Absence de L'Entreprise depuis le : 30/07/2024

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



Le Directeur

Directeur Opérationnel Des
Télécommunications De Relizane
Salim DJIBJELLI

Signalisation d'absence

MHAMED BRAIK

mer. 07/08/2024 08:50

À :HADJ SAKIL <HADJ.SAKIL@algeriatelecom.dz>;

bonjour

j'ai le regret de vous signaler l'absence de deux entreprises des travaux de Raccordement Finales des Clients PSTN et FTTH:

1-Etp Nair Aziz toujours Absent

2-Etp BENAICHE Nabil n'a pas encore commencé à nouvel ODS